



Fiche d'inscription Cantine / Garderie

Année scolaire : _____

Mairie de Najac : 05 65 29 71 34 / contact@najac.fr
Cantine : 05 31 97 03 75

A retourner via l'école ou à l'accueil de la mairie le **13 septembre au plus tard**.

CANTINE

INFORMATIONS PERSONNELLES

En cas de garde alternée, 2 dossiers doivent être remplis : un par chaque responsable légal.

En cas d'enfants ayant des responsables légaux différents, remplir une fiche par enfant.

Enfants	1	2	3
NOM			
Prénom			
Date de naissance			
Classe			
Fréquence des repas à la cantine	<input type="checkbox"/> Tous les jours scolaires <input type="checkbox"/> Certains jours, à préciser (*):	<input type="checkbox"/> Tous les jours scolaires <input type="checkbox"/> Certains jours, à préciser (*):	<input type="checkbox"/> Tous les jours scolaires <input type="checkbox"/> Certains jours, à préciser (*):

(*) Les jours indiqués peuvent évoluer dans l'année en prévenant la cantine

Responsable légal-e 1

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone (personnel) : _____ (professionnel) : _____

Responsable légal-e 2

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone (personnel) : _____ (professionnel) : _____

J'ai pris connaissance du règlement intérieur de la cantine et je l'accepte.

Fait à _____ le _____

Responsable légal-e 1

Responsable légal-e 2

En cas de divorce ou de séparation des parents, indiquer :

	Responsable légal-e 1	Responsable légal-e 2
Chez qui habite l'enfant/les enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qui prend en charge les frais de cantine et de garderie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TARIFS

Les tarifs applicables pour l'année scolaire sont les suivants :

QF compris entre 0 et 1000€	1,00 €
QF compris entre 1001€ et 1800€	3,00 €
QF > 1800€	3,50 €

CAF MSA N° allocataire : _____ Quotient Familial : _____

Fournir obligatoirement une **attestation de quotient familial** délivrée par la CAF. En cas de non présentation de l'attestation de quotient familial avant la facturation, le tarif le plus élevé sera appliqué.

PAIEMENT DES FACTURES

Prélèvement automatique* TIPI* Chèque

* Ces moyens de paiement sont sûrs et rapides. Pour la mise en place, veuillez vous rapprocher du service de facturation de la mairie.

GARDERIE

Un service de garderie est proposé les jours d'école le matin de 8h à 9h (service gratuit) et le soir de 17h à 18h (1,50 euros).

Enfants	1	2	3
NOM			
Prénom			
Date de naissance			
Classe			
Fréquentera la garderie régulièrement ou occasionnellement	<u>le matin</u>	<u>le matin</u>	<u>le matin</u>
	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
	<u>l'après-midi</u>	<u>l'après-midi</u>	<u>l'après-midi</u>
	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi

TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport scolaire est organisé par la région, l'inscription se fait en fin d'année scolaire sur <https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-aveyron>. Afin de faciliter l'organisation des services, la mairie est parfois sollicitée. Merci d'indiquer si votre/vos enfant(s) bénéficie(nt) du transport scolaire pour l'année en cours.

OUI

NON